

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



Laboratoire SEKKAT

Maladie Optique Autres

CHOUGUA Mohammed 350 - 180

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 01089 Société : RAM (243564)

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHOUGUA MOHAMMED

Date de naissance : 01/01/1968

Adresse : 149, LOT CESMA BERRECHID

Tél. 0664172462 Total des frais engagés : 1.091,50 Dhs

éclaration de Maladie

N° M21- 0000938

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Abdelouahad BOUZID
Médecine Générale
11, Rue Salâh Eddine Ayoubi
EL: 0522 32 73 73 BERRECHID

Date de consultation : 21/12/2022

Nom et prénom du malade : Chouguia. Mohammed Age: 50

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : ETAT DEPENSIF + TROUBLANT

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : BERRECHID le 04 JAN. 2023 Le : 21/12/2022

Signature de l'adhérent(e) :

21/12/2022
ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21-2	C3	ASO 10	Dr. Abdelouahab Médecine Générale 11 , Rue Salâh Eddine Ayoub 0522 32 73 73 BISKRECH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU QUARTIER AL FARAJ	21/12/99	466,20
96 Lot Al Faraj-Berrechid	PHARMACIE	125,30
PHARMACIE DU QUARTIER AL FARAJ		

96. Lot Al.Farai-Berrechid ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES RECEPTION N°12 Berrechid	02/01/23		350,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
25533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. A coordinate system is overlaid, with 'H' at the top, 'D' on the left, 'G' on the right, and 'B' at the bottom. The teeth are arranged in a standard dental layout, with the first molar on the left and the second molar on the right of the arch.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

DOCTEUR ABDELOUAHAD BOUZID

Médecine générale

Diplôme d'échographie générale

Diplôme de traitement de la douleur

Diplôme de médecine de travail

Diplôme d'expertise médico-judiciaire

et médecine légale

Expert judiciaire assermenté près des tribunaux

الدكتور عبد الواحد بوزيد

الطب العام

دبلوم في الفحص بالصدى

دبلوم في علاج الألم

دبلوم في طب التشفير

دبلوم في الخبرة الطبية القضائية

والطب الشرعي

خبير قضائي ملحق لدى المحاكم

PHARMACIE
QUARTIER AL FARAJ

CE Lot Al Faraj-Berrechid
000091 000091

BERRECHID LE :

21-12-2022

114,90

me - Achatement



6 118001 040384
LAROXYL 25 mg

(Chlorhydrate d'amitriptyline)

60 comprimés pelliculés

BOTTU S.A. PPV: 38 DH

184,90
x 2

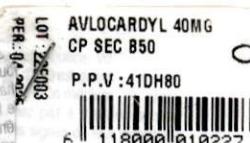
Ened q 50

191 gm

No 2

114,90

No Cerdyl cr S.V. - 02
192 gm

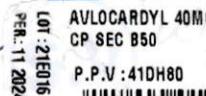


x 2

- Cardioaspirine 16

38,70
x 2

- Laroxyl 25g S.V.
196 gm



466,20

1 Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



Obi 1er Etagé - Berrechid- Tél : 0522 73 73 04 61 98.29.60
2,32 Cardioaspirine 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique
P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.



Dr. Abdellah BOUZID
Médecine Générale
 Rue Salati Eddine Ayoubi
 0522 32 32 32 BERRECHID

6 118001 040384
LAROXYL 25 mg
(Chlorhydrate d'amitriptyline)
60 comprimés pelliculés
BOTTU S.A. PPV: 38 DH 70

الدكتور عبد الواحد بوزيد

DOCTEUR ABDELOUAHAD BOUZID

Médecine générale

Diplôme d'échographie générale

Diplôme de traitement de la douleur

Diplôme de médecine de travail

Diplôme d'expertise médico-judiciaire

et médecine légale

Expert judiciaire assermenté près des tribunaux

الطب العام

دبلوم في الفحص بالصدى

دبلوم في علاج الألم

دبلوم في طب الشغل

دبلوم في الخبرة الطبية القضائية

والطب الشرعي

خبر قاضي محلف لدى المحاكم

BERRECHID LE :

21.12.2022

Chouguia - Tawil

- Vaccin SV Saint Gelypte

- Test PCR



PHARMACIE
QUARTIER AL FARAJ
11 Lot Al Faraj-Berrechid
Tél: 0522.32.73.73 / 06.61.98.29.60

Dr. Abdelouahad BOUZID
Médecine Générale
11 , Rue Salim Eddine Ayoubi
EL: 0522 32 73 73 BERRECHID

1-Rue Salim Eddine Ayoubi 1^{er} Etage - Berrechid- Tél : 05.22.32.73.73/06.61.98.29.60

06.61.98.29.60/05.22.32.73.73 - الهاتف 11

القىسارية بجوار محلية العناية



LABORATOIRE SEKKAT D'ANALYSES MEDICALES

مختبر سقاط للتحاليل الطبية

bioXto.θ.ο ΘΖΖ.Ε ΙΣΤ.ο.ΗΣΗ.ο.ΕΕΞΘΕΣ.

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Dr. Mohamed SEKKAT
Médecin Biologiste

Pvt du: 02/01/2023

Mr CHOUGUA Mohammed



Edition du: 03/01/2023

Né(e) le :01/01/1948

Dossier N°: 10A00051120



C.I.N : B11531

Page : 1/1

MOLECULAR DIAGNOSTIC

Valeurs Usuelles

Antériorité

COVID-19 (SARS-COV-2) BY RT-PCR

Specimen	:	NASOHARYNGEAL SWAB
Result	:	NEGATIVE : SARS-COV-2 RNA Not Detected
Prélèvement	:	Ecouvillon naso-pharyngé.
Résultat	:	NEGATIF : Absence de détection d'ARN de SARS -CoV-2

INTERPRETATION

Note : Severe Acute Respiratory Syndrome Coronavirus 2 (SARS-CoV-2) RNA Detection, is a qualitative PCR test.

Not Detected: Not detected indicates that SARS-CoV-2 RNA is either not present in the specimen or is present at a concentration below the assay's lower limit of detection. This result may be influenced by the stage of the infection and the quality of the specimen collected for testing. Repeat test if deemed necessary after 72 hours.

Detected: Detected indicates that SARS-CoV-2 RNA is present in this specimen. Results should be interpreted in the context of all available laboratory and clinical findings.

Presumptive Positive: Only one of multiple genes is detected. Low viral load possible. Please send a repeat sample after 72- 96 hours and correlate clinically.

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Dr. SEKKAT Med
Lot LE Youssef II N°12 Berrachid



N°12 Lot. El Youssef II, intersection rue Mohamed V et rue Mouqawama, à coté de BMCE bank, BERRCHID

05.22.51.77.81 . E-mail : laboratoiresekhat@gmail.com

Urgences: 06.25.63.42.71

Laboratoire Sekkat d'analyses médicales

Docteur Mohamed Sekkat

Médecin Biogiste en analyses médicales

Adresse : N°12 Lot. El Yousser II, intersection rue Mohamed V et rue

Moqawama, à coté de BMCE bank, Berrechid

Tél. : 05 22 51 77 81 / Email : laboratoiresekkat@gmail.com

Urgences : 06 25 63 42 71

Biochimie - Hématologie - Virologie - Bactériologie - Parasitologie - Mycologie -
Immunologie - Hormonologie - Toxicologie - Biologie de la reproduction

Facture

N° facture : 2023-00114

Patient : Mr CHOUGUA Mohammed

Patente Edité le : 03/01/2023

Date prélèvement : 02/01/2023

Analyses	Valeur en B	Montant
PCR COVID-19	400	400,00
Total B	400	400,00
APB	1,0	0,00
Total de Remise effectuée		50,00
Total		350,00

Arrêtée la présente facture à la somme de : Trois cent cinquante dirhams***

LABORATOIRE SEKKAT
D'Analyses Médicales
Résidence
Lot El Yousser II N°12 Berrechid